



CERTIFICAT QUALIBAT 2015



ACCREDITATION
N°4-0523
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRAC.FR

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi qu'aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous et disponibles sur le site qualibat.com, rubrique « Nomenclature ». Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

NUMÉRO 02982

ÉDITÉ LE 17/03/2015

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2016

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1991

Raison sociale : ANTONIO FRERES

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B.38209035 B.38209035

Numéro Siren : 382 090 355

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 019218

Assurance Responsabilité Travaux :
COVEA RISKIS 127100702

Assurance Responsabilité Civile :
COVEA RISKIS 127100702

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2014

13 RUE ST BARTHELEMY
ZONE INDUSTRIELLE
BP 68
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Téléphone : 02 38 58 60 70

Fax : 02 38 58 62 62

Portable :

Responsabilité légale :
ANTONIO AUGUSTO GÉRANT

Agence :

Site Internet :

E-mail : antonio.freres@orange.fr

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 654 930

Tranche de classification : CA3

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Tranche partielle		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
2111	Maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant	04/11/2015	3	EFF1	11/2011
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	04/11/2015	4	EFF1	11/2011
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	04/11/2015			11/2011
Nombre total de qualifications : 3					
L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.					
Autres compétences induites : 1331-2151-2163					

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;

**EN RÈGLE AVEC
L'ADMINISTRATION
FISCALE**

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;

- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).

- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

**MAÎTRISE DU
SAVOIR-FAIRE**

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

Version 17

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

